

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Communiqué n° CO-003-FAMILLES

13 mars 2020

14h30

Mesures de prévention en lien avec la sécurité de nos résidents et notre personnel

Comme vous le savez, des mesures exceptionnelles sont mises en place pour ralentir la progression du COVID-19. Toutes les mesures appliquées à ce stade-ci dans tous les établissements du Groupe Santé Arbec sont des mesures préventives visant à éviter et ralentir la transmission et s'inscrivent en cohérence avec l'ensemble des décisions prises au niveau provincial.

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une cellule de coordination centralisée qui pose toutes les actions nécessaires et ce, selon les directives évolutives émises par le Gouvernement du Québec. De plus, nous sommes en relation étroite et constante avec nos partenaires des CISSS de toutes les régions et tout notre réseau est très bien coordonné.

Voici donc les mesures applicables dès maintenant :

Toute visite est interdite aux personnes symptomatiques d'infection respiratoire ainsi qu'à toute personne de retour d'un voyage à l'extérieur du Canada, pour une durée de 14 jours après leur retour au pays.

De 8 h à 20 h (à partir du 14 mars), **un agent de sécurité accueillera les visiteurs en leur posant une série de questions**. Nous vous demandons de répondre honnêtement. Il en va de la santé et la sécurité de nos résidents et de notre personnel au travail.

Les heures de visite se terminent à 20 h. Aucun visiteur ne sera accepté après cette heure, sauf exception qui nécessite une autorisation formelle. La coordonnatrice de site sera la seule personne qui pourra l'accorder.

Les **grands événements** organisés **entre résidents et familles** sont **annulés** jusqu'à nouvel ordre afin de respecter la mesure gouvernementale.

L'**accès** aux établissements se fera uniquement par la **porte principale**. Les autres portes d'accès sont inaccessibles pour tous.

Nous vous rappelons que les **mesures d'hygiène des mains et que l'étiquette respiratoire doivent être suivies en tout temps pour votre protection et celle des autres**. Le **lavage des mains est obligatoire avant d'entrer dans les résidences, dans les espaces de vie communs et les chambres des résidents**.

Enfin, une ligne d'information du gouvernement du Québec destinée à la population sur le COVID-19, est disponible du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h : **1 877 644-4545**.

Continuez de surveiller les messages qui seront transmis en même temps dans les tableaux des familles, sur Facebook, sur LinkedIn et sur nos sites Web.